

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique****Soixante-troisième session**

Belém, 10-15 novembre 2025

Point 17 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa soixante-troisième session**

Rapporteuse : Rita Mishaan (Guatemala)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a tenu sa soixante-troisième session du 10 au 15 novembre 2025 au Centre de conventions et de foires Hangar de l'Amazone à Belém (Brésil).

2. Le Président du SBSTA, Adonia Ayebare (Ouganda), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs et observatrices. Il a également souhaité la bienvenue à Carol Franco (République dominicaine), Vice-Présidente, et à Rita Mishaan (Guatemala), Rapporteuse.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 10 novembre, le SBSTA a examiné la note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire¹. À la suite de consultations menées avec les Parties concernant l'adoption des ordres du jour des soixante-troisièmes sessions respectives des organes subsidiaires, le Président a proposé que l'ordre du jour provisoire de ces sessions soit modifié en ajoutant, au point 8 de l'ordre du jour de la soixante-troisième session du SBSTA et au point 9 de l'ordre du jour de la soixante-troisième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), intitulés « Programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste », une note de bas de page semblable à la note de bas de page 7 du rapport du

¹ FCCC/SBSTA/2025/5.

SBSTA sur les travaux de sa soixante-deuxième session, figurant dans le document FCCC/SBSTA/2025/4, et à la note de bas de page 7 du rapport du SBI sur les travaux de sa soixante-deuxième session, figurant dans le document FCCC/SBI/2025/11.

4. La note de bas de page est la suivante : Voir le paragraphe 6 (al. b) et c)) du document FCCC/SBSTA/2025/4 et le paragraphe 6 (al b) et c)) du document FCCC/SBI/2025/11. Les questions connexes seront examinées au titre des points pertinents de l'ordre du jour, y compris le programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste.

5. Sur proposition de son Président, le SBSTA a adopté l'ordre du jour suivant² :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Élection des membres du Bureau autres que le Président ;
 - c) Organisation des travaux de la session ;
 - d) Activités prescrites.
3. Questions relatives au bilan mondial : éléments de procédure et de logistique du processus de bilan mondial dans son ensemble*.
4. Recherche et observation systématique.
5. Questions relatives à l'adaptation :
 - a) Objectif mondial en matière d'adaptation* ;
 - b) Rapport du Comité de l'adaptation* ;
 - c) Examen des progrès accomplis par le Comité de l'adaptation, de son efficacité et de son fonctionnement (*reporté aux soixante-quatrièmes sessions respectives des organes subsidiaires*)*.
6. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques :
 - a) Rapport annuel commun du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques et du Réseau de Santiago pour la prévention, la réduction et la prise en compte des pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques* ;
 - b) Examen du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques*.
7. Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et l'application des mesures correspondantes*.
8. Programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste³.
9. Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris*.
10. Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire*.

² Les points de l'ordre du jour qui sont communs aux soixante-troisièmes sessions respectives du SBSTA et du SBI sont signalés par un astérisque.

³ Voir le paragraphe 6 (al. b) et c)) du document FCCC/SBSTA/2025/4 et le paragraphe 6 (al. b) et c)) du document FCCC/SBI/2025/11. Les questions connexes seront examinées au titre des points pertinents de l'ordre du jour, y compris le programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste.

-
- 11. Questions relatives à la mise au point et au transfert de technologies : rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre-Réseau des technologies climatiques*.
 - 12. Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris : programme de travail relevant du cadre pour les démarches non fondées sur le marché visées au paragraphe 8 de l'article 6 de l'Accord de Paris et dans la décision 4/CMA.3.
 - 13. Questions méthodologiques : Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.
 - 14. Rapport annuel sur les examens techniques : examen technique des inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention.
 - 15. Coopération avec d'autres organisations internationales.
 - 16. Questions diverses.
 - 17. Clôture et rapport de la session

III. Rapports sur les points 2 b) à 16 de l'ordre du jour (À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 17 de l'ordre du jour)

- 6. À sa 3^e séance, le 15 novembre, le SBSTA a examiné et adopté le projet de rapport de la session et a autorisé la Rapporteuse à établir la version définitive de ce rapport et à la faire distribuer aux Parties, avec le concours du secrétariat et sous la conduite du Président.
-